



Ordonnance de détention provisoire

Par **a320**, le **11/02/2010** à **15:47**

Bonjour,rnrnEtant en liberté provisoire, j'ai retrouvé dans mes affaires l'ordonnance de mise en détention comme prévenu. La 1ere page contient 'certifié conforme' et le 2eme page contient les signatures. Or sur cette dernière il ni a absolument pas de signatures, ni la mienne, ni celle du juge, ni celle de l'avocat et greffier. rnrnMa question, est-ce grave et cela vaut-il une annulation de procedure,rnrnen vous remerciant